

Saint-Étienne Métropole le 1^{er} septembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouvel aménagement et nouveau fonctionnement des parcs relais de l'agglomération dès le 1er septembre

A partir du 1er septembre 2011, tous les "parcs relais gratuits avec titre de transport" de l'agglomération seront accessibles gratuitement pour :

- les voyageurs du réseau STAS détenteurs d'un titre de transport valide, magnétique ou chargé sur une carte OÙRA ! (tous les titres de transport sans exception permettent de se garer gratuitement dans un parc relais de l'agglomération)
- les abonnés mensuels ou annuels TER "intégral" (STAS+TER)
- les abonnés mensuels TER et TER "combiné" (STAS+TER, TER+TCL, TER+STAS+TCL).

Dans ce dernier cas, pour bénéficier de la gratuité des parcs relais, vous devez vous rendre chaque année dans une agence STAS avec votre abonnement en cours de validité et de votre carte OÙRA!

Il s'agit pour Saint-Etienne Métropole de favoriser les déplacements propres, réduire les déplacements non nécessaires en voiture particulière et ainsi agir sur les émissions nocives (CO², particules...).

Un nouveau parc relais

Saint-Etienne Métropole a engagé des travaux dans le quartier de la Terrasse à Saint-Etienne pour la création d'un parc relais de 220 places (dont 5 places adaptées aux personnes à mobilité réduite), avenue de Verdun à Saint-Priest-en-Jarez.

Le parc relais de la Terrasse est situé à 2 min des lignes de transports publics (Car TiL, Bus n° 8-15-17-27-45 et Tram T1-T2) et d'une station VéliVert.

Contact Presse
Laurianne Oget
04 77 49 98 19
06 73 82 65 57

l.oget@agglo-st-etienne.fr